

## Cours proposés et tarifs (Annexe au règlement) / Août 2011

### AMM : (Atelier Musique et Mouvement)

Dès CIN1, éveil de la sensibilité musicale à travers des activités ludiques et créatives : Chant, invention de chorégraphies, travail d'écoute.

Pratique de petites percussions et flûte à bec dès la troisième année.

45 minutes hebdomadaires en cours collectif : CHF 30.- par mois.

### Flûte à bec :

Dès CIN2, 30 minutes hebdomadaires en cours individuel : CHF 30.- par mois.

### Cours d'instruments :

Dès CYPI/2, les cours d'instruments sont donnés individuellement à raison de 30 minutes hebdomadaires. Les instruments enseignés actuellement sont :

Flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, cor, bugle, trompette, alto, baryton, euphonium, trombone, basse, batterie, percussion, tambour.

Ces cours comprennent, un cours collectif de solfège obligatoire : CHF 50.- par mois.

Dès la 5e année, solfège terminé : 40 min, hebdomadaires : CHF 62.- par mois

40 minutes hebdomadaires avec solfège : CHF 70.- par mois.

(Le temps excédent 30 min. n'est pas subventionné par la commune).

A partir du deuxième enfant de la même famille, une réduction de CHF 5.- par mois, par nouvel enfant, est accordée.

Les cours ont lieu au collège de Belmont en dehors des heures d'école, sauf les cours de tambour qui se donnent en collaboration avec l'EMVL, à Lausanne.

Pour tous, possibilité de s'inscrire au 2ème semestre. 17 cours par semestre.  
Pas de cours pendant les vacances scolaires.

**Rappel :** Durant l'année scolaire, les élèves se produisent en groupes lors du concert annuel de la Société de musique l'Avenir en février et lors d'une audition collective qui a lieu au printemps.

Ils ont également la possibilité de participer au concours pour jeunes musiciens de la "Régionale des musiques de Lavaux", au mois de mai.

Les tarifs indiqués ci-dessus sont valables uniquement pour les enfants en âge de scolarité obligatoire et domiciliés à Belmont-sur-Lausanne.

D'autres tarifs sont en vigueur pour les élèves habitant hors de la commune.

Société de musique l'Avenir  
École de musique  
Case postale 111  
1092 Belmont-sur-Lausanne

Tél. 079 403 60 46  
Fax 021 784 27 02  
<http://www.avenir-belmont.ch>  
[ecolemusique@avenir-belmont.ch](mailto:ecolemusique@avenir-belmont.ch)

CCP 10-24861-1